

Décision relative à la demande d'ajout d'un nouveau nom commercial d'une matière fertilisante

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment le chapitre V du titre V du livre II des parties législative et réglementaire,

Vu la demande d'ajout d'un nouveau nom commercial à la matière fertilisante ROOTSYM

de la société AGRONUTRITION

enregistrée sous le n° 2021-2374

La mise sur le marché de la matière fertilisante désignée ci-dessus **est autorisée** en France pour les noms précisés dans la présente décision.

La présente décision s'applique sans préjudice des autres dispositions applicables.

Le nouveau nom commercial ajouté par la présente décision est le nom MYCORHIZE JZ.

Informations générales

Noms du produit	ROOTSYM MYCORHIZE JZ
Type de produit	Produit de référence
Catégorie du produit	Produit simple
Titulaire	AGRONUTRITION 3 avenue de l'Orchidée Parc Activestre 31390 CARBONNE France
Classe - Type	Préparation fongique – Microgranulés à base de <i>Claroideoglomus etunicatum</i> souche BEG92, <i>Claroideoglomus claroideum</i> souche BEG96, <i>Rhizophagus irregularis</i> BE140, <i>Funneliformis geosporus</i> souche BEG199 et <i>Funneliformis mosseae</i> BEG95. Additif agronomique autorisé pour un usage en mélange avec des supports de culture conformes à la norme NF U44-551 - Microgranulés à base de <i>Claroideoglomus etunicatum</i> souche BEG92, <i>Claroideoglomus claroideum</i> souche BEG96, <i>Rhizophagus irregularis</i> BE140, <i>Funneliformis geosporus</i> souche BEG199 et <i>Funneliformis mosseae</i> BEG95.
Etat physique	Solide
Numéro d'intrant	979-2020.01
Numéro d'AMM	1210404

L'échéance de validité de la présente décision correspond à celle de l'autorisation du produit.

La présente décision peut être retirée ou modifiée si des éléments le justifient.

A Maisons-Alfort, le **16 JUIL. 2021**

Pour le directeur général et par délégation
La directrice adjointe des autorisations
de mise sur le marché



Frédérique TOUFFET